



AS/Jur/Inf (2019) 01

18 janvier 2019

fjinfdoc01 2019

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Les travaux de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme (AS/Jur) : un aperçu

Document d'information préparé par le secrétariat

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme s'attache à promouvoir la prééminence du droit et à défendre les droits de l'homme. En outre, elle est chargée d'activités très diverses, qui en font de facto le « conseiller juridique » de l'Assemblée.

La Commission (AS/Jur) est constituée de **91 membres et de leurs suppléants**. Elle aborde un large éventail de thèmes relatifs aux affaires juridiques et des droits de l'homme, pour lesquels elle nomme des rapporteurs parlementaires qui reçoivent mandat d'établir des rapports fondés sur des recherches sur place, des auditions et des échanges de vues avec des experts. Ce travail aboutit à des résolutions et des recommandations de l'Assemblée Parlementaire (APCE) adressées aux Etats membres et à d'autres instances du Conseil de l'Europe.

La Commission comprend trois sous-commissions : droits de l'homme, problèmes criminels et lutte contre le terrorisme, et mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

La Commission et ses sous-commissions participent à l'élection, par l'Assemblée, du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à l'élection, par le Comité des Ministres, des membres du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT).

A la demande du Comité des Ministres, l'Assemblée émet un avis – généralement fondé sur un texte préparé par la Commission – sur les projets de convention avant leur adoption définitive (comme sur les projets des Protocoles nos. 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'homme).

La Commission envoie des représentants auprès de nombreux autres organes du Conseil de l'Europe, entre autres auprès de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) et le Groupe d'États contre la corruption (GRECO).

Pour plus de détails, voir le **[programme de travail de la Commission](#)**.

Outre le rôle clé qu'elle a joué dans l'élargissement de l'Organisation après la chute du mur de Berlin (par le biais de ses avis sur les nouvelles demandes d'adhésion à l'Organisation, où elle a mis en particulier l'accent sur les réformes législatives et sur un moratoire des exécutions suivi par l'abolition de la peine de mort), elle a largement consacré ses travaux ces dernières années aux sujets suivants :

- **Renforcement du système de protection des droits de l'homme en Europe**
- **Respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme**
- **Lutte contre l'impunité, éradication de la corruption judiciaire et respect de la prééminence du droit**

* * * * *

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE

La Commission a conscience du caractère unique du système européen de protection des droits de l'homme, dont le joyau est la Convention européenne des droits de l'homme (la Convention). L'application de la Convention est garantie dans l'ensemble des Etats parties par la Cour européenne des droits de l'homme (la Cour).

La Commission s'engage activement pour garantir l'efficacité à long terme du système de la Convention. Elle a réfléchi sur l'efficacité de la Convention au niveau national et elle examine régulièrement la mise en œuvre des arrêts de la Cour.

- *L'accès illimité des organes de suivi des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et des Nations Unies aux États membres, y compris aux « zones grises » (10/2018) : [Doc. 14619](#), [Résolution 2240 \(2018\)](#) et [Recommandation 2140 \(2018\)](#)*
- *L'État d'urgence : questions de proportionnalité relatives à la dérogation prévue à l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme (04/2018) : [Doc.14506](#), [Résolution 2209 \(2018\)](#) et [Recommandation 2125 \(2018\)](#)*
- *Déclaration de Copenhague : déclaration et suivi (04/2018) : [Doc. 14539](#) et [Recommandation 2129 \(2018\)](#)*
- *La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (06/2017) : [Doc. 14340](#), [Résolution 2178 \(2017\)](#) et [Recommandation 2110 \(2017\)](#)*
- *La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (09/2015) : [Doc. 13864 + Addendum](#), [Résolution 2075 \(2015\)](#) et [Recommandation 2079 \(2015\)](#)*
- *Les institutions européennes et les droits de l'homme en Europe (03/2015) : [Doc. 13714](#), [Résolution 2041 \(2015\)](#) et [Recommandation 2065 \(2015\)](#)*
- *L'efficacité de la Convention européenne des droits de l'homme : la Déclaration de Brighton et au-delà (03/2015) : [Doc. 13719 + Addendum](#), [Résolution 2055 \(2015\)](#) et [Recommandation 2070 \(2015\)](#)*
- *Renforcement de l'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme (05/2014) : [Doc. 13524](#), [Résolution 2009 \(2014\)](#) et [Recommandation 2051 \(2014\)](#)*
- *La Convention européenne des droits de l'homme : le besoin de renforcer la formation des professionnels de droit (01/2014) : [Doc. 13429](#), [Résolution 1982 \(2014\)](#) et [Recommandation 2039 \(2014\)](#)*
- *Nécessité de s'occuper d'urgence des nouveaux cas de défaut de coopération avec la Cour européenne des droits de l'homme (12/2013) : [Doc. 13435](#), [Résolution 1991 \(2014\)](#) et [Recommandation 2043 \(2014\)](#)*
- *L'obligation des institutions internationales de répondre de leurs actes en cas de violations des droits de l'homme (11/2013) : [Doc. 13370](#), [Résolution 1979 \(2014\)](#) et [Recommandation 2037 \(2014\)](#)*
- *Agendas de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme : des synergies, pas des doubles emplois (10/2013) : [Doc. 13321](#) et [Recommandation 2027 \(2013\)](#)*
- *Assurer la viabilité de la Cour de Strasbourg : les insuffisances structurelles dans les Etats Parties (01/2013) : [Doc. 13087](#), [Résolution 1914 \(2013\)](#) et [Recommandation 2007 \(2013\)](#)*
- *Renforcer les procédures de sélection des experts des principaux mécanismes de suivi du Conseil de l'Europe (12/2012) : [Doc.13133](#), [Résolution 1923 \(2013\)](#) et [Recommandation 2012 \(2013\)](#)*
- *Avis sur les projets de Protocoles no. 15 et 16 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (06/2013): [Avis 283 \(2013\)](#) et [Doc. 13154](#), et [Avis 285 \(2013\)](#) et [Doc. 13220](#)*

- *Droits de l'homme et tribunaux des affaires familiales (11/2012)* : [Doc.13060](#) et [Résolution 1908 \(2012\)](#)
- *Garantir l'autorité et l'efficacité de la Convention européenne des droits de l'homme (01/2012)* : [Doc. 12811](#), [Résolution 1856 \(2012\)](#) et [Recommandation 1991 \(2012\)](#)
- *Juges ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme : un aperçu (11/2011)* : [Doc. 12827](#)
- *Les parlements nationaux : garants des droits de l'homme en Europe (06/2011)* : [Doc. 12636](#) et [Résolution 1823 \(2011\)](#)
- *L'autorité de la chose interprétée ("Res interpretata") et le principe de subsidiarité dans le cadre de la Convention (11/2010)* : [AS/Jur/Inf \(2010\) 04](#) (disponible uniquement en anglais)
- *Procédures nationales de sélection des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme (10/2010)* : [Doc. 12391](#) et [Résolution 1764 \(2010\)](#), voir également le rapport sur la nomination des candidats et l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme (11/2008) [Doc. 11767](#) et [Résolution 1646 \(2009\)](#), ainsi que le rapport sur les candidats à la Cour européenne des droits de l'homme [Doc. 11682](#) et [Résolution 1627 \(2008\)](#)
- *Droits de l'homme et entreprises (10/2010)* : [Doc. 12361](#), [Résolution 1757 \(2010\)](#) et [Recommandation 1936 \(2010\)](#)
- *Nécessité d'éviter le chevauchement des travaux du Conseil de l'Europe par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (05/2010)* : [Doc. 12272](#), [Résolution 1756 \(2010\)](#), [Recommandation 1935 \(2010\)](#)
- *L'adhésion de l'Union européenne à la CEDH devrait garantir la cohérence du système de protection des droits de l'homme dans l'ensemble de l'Europe (04/2008)* : [Doc. 11533](#), [Résolution 1610 \(2008\)](#) et [Recommandation 1834 \(2008\)](#)

Travaux en cours : Les questions de l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme et l'élection des juges dans le contexte de l'adhésion figurent sur le programme de la Commission. Elle a également un mandat pour présenter un nouveau rapport (10ème) relatif à la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. La Commission a récemment adopté un rapport intitulé : « Compatibilité de la charia avec la Convention européenne des droits de l'homme : des Etats parties à la Convention peuvent-ils être signataires de la « Déclaration du Caire » ? ».

* * * * *

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Commission a toujours condamné le terrorisme sous toutes ses formes. Dans ses rapports, elle a affirmé que le terrorisme peut et doit être combattu efficacement par des moyens respectant pleinement les droits de l'homme et la prééminence du droit.

- *Le contre-discours face au terrorisme (06/2018)* : [Doc. 14531](#) et [Doc. 14558](#), [Résolution 2221 \(2018\)](#) et [Recommandation 2131 \(2018\)](#)
- *Drones et exécutions ciblées: la nécessité de veiller au respect des droits de l'homme et du droit international (03/2015)* : [Doc. 13731](#), [Résolution 2051 \(2015\)](#) et [Recommandation 2069 \(2015\)](#)
- *Les opérations de surveillance massive (01/2015)* : [Doc. 13734](#), [Résolution 2045 \(2015\)](#) et [Recommandation 2067 \(2015\)](#)
- *La protection des témoins : outil indispensable pour la lutte contre le crime organisé et le terrorisme en Europe (10/2014)* : [Doc. 13647](#), [Résolution 2038 \(2015\)](#) et [Recommandation 2063 \(2015\)](#)
- *La sécurité nationale et l'accès à l'information (06/2013)* : [Doc. 13293](#), [Résolution 1954 \(2013\)](#) et [Recommandation 2024 \(2013\)](#)

- *Les recours abusifs au secret d'Etat et la sécurité nationale : obstacles au contrôle parlementaire et judiciaire des violations des droits de l'homme (10/2011) : [Doc. 12714](#), [Résolution 1838 \(2011\)](#) et [Recommandation 1983 \(2011\)](#)*
- *Les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme (10/2011) : [Doc. 12712](#) et [Résolution 1840 \(2011\)](#)*
- *Demande de l'AS/Jur de soumettre des observations devant la Cour européenne des droits de l'homme sous la forme d'une intervention d'une tierce partie dans la compatibilité des listes noires [terrorisme] du Conseil de sécurité des Nations Unies avec les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme (12/2010) : [AS/Jur/Inf \(2010\) 05](#)*
- *Proposition d'une détention 'pré-inculpation' de 42 jours au Royaume-Uni (10/2008) : [Doc. 11725](#) et [Résolution 1634 \(2008\)](#)*
- *Listes noires du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne (01/2008) : [Doc. 11454 + Addendum](#), [Résolution 1597 \(2008\)](#) et [Recommandation 1824 \(2008\)](#)*
- *Détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des Etats membres du Conseil de l'Europe : second rapport (06/2007) : [Doc. 11302](#) rév + [Addendum](#), [Résolution 1562 \(2007\)](#) et [Recommandation 1801 \(2007\)](#)*
- *Allégations de détentions secrètes et de transferts interétatiques illégaux de détenus concernant des Etats membres du Conseil de l'Europe (06/2006) : [Doc. 10957](#) et [Addendum](#), [Résolution 1507 \(2006\)](#) et [Recommandation 1754 \(2006\)](#), ainsi que la [chronologie de l'enquête du Conseil de l'Europe](#)*

Travaux en cours : La Commission a récemment adopté un rapport sur la déchéance de nationalité comme mesure de lutte contre le terrorisme.

* * * * *

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

Dans un certain nombre de rapports récents ou en cours de préparation, la Commission a dénoncé l'impunité en cas de graves violations des droits de l'homme.

- *Le crash de l'avion polonais Tu-154M transportant la délégation de l'État polonais, le 10 avril 2010 sur le territoire de la Fédération de Russie (10/2018) : [Doc. 14607](#) et [Résolution 2246 \(2018\)](#)*
- *Les ressortissants ukrainiens détenus par la Fédération de Russie en tant que prisonniers politiques (06/2018) : [Doc. 14591](#) et [Résolution 2231 \(2018\)](#)*
- *Lutter contre le crime organisé en facilitant la confiscation des avoirs illicites (04/2018) : [Doc. 14516](#), et [Résolution 2218 \(2018\)](#)*
- *Poursuivre et punir les crimes contre l'humanité voire l'éventuel génocide commis par Daech (09/2017) : [Doc. 14402](#) (2017) et [Résolution 2190 \(2017\)](#)*
- *Recours juridiques contre les violations des droits de l'homme commises dans les territoires ukrainiens se trouvant hors du contrôle des autorités ukrainiennes (09/2016) : [Doc. 14139](#) et [Résolution 2133 \(2016\)](#)*
- *Coopération avec la Cour pénale internationale : pour un engagement étendu et concret (09/2016) : [Doc. 14136](#) et [Résolution 2134 \(2016\)](#)*
- *La corruption judiciaire : nécessité de mettre en œuvre d'urgence les propositions de l'Assemblée (06/2016) : [Doc. 13824](#), [Résolution 2098 \(2016\)](#) et [Recommandation 2087 \(2016\)](#)*
- *Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord : quelles suites donner à la [Résolution 1738 \(2010\)](#)? (06/2016) : [Doc. 14083](#) et [Résolution 2157 \(2017\)](#)*

- *Améliorer la protection des donneurs d'alerte (06/2015)* : [Doc. 13791](#), [Résolution 2060 \(2015\)](#) et [recommandation 2073 \(2015\)](#)
- *Refuser l'impunité pour les meurtriers de Sergueï Magnitski (09/2013)* : [Doc. 13356](#) + [Addendum](#), [Résolution 1966 \(2014\)](#) et [Recommandation 2031 \(2014\)](#)
- *La corruption : une menace à la prééminence du droit (05/2013)* : [Doc. 13390](#), [Résolution 1943 \(2013\)](#) et [Recommandation 2019 \(2013\)](#)
- *Séparer la responsabilité politique de la responsabilité pénale (04/2013)* : [Doc. 13214](#) et [Résolution 1950 \(2013\)](#)
- *La définition de prisonnier politique (10/2012)* : [Doc. 13011](#) et [Résolution 1900 \(2012\)](#)
- *La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (03/2012)* : [Doc. 12880](#), [Résolution 1868 \(2012\)](#) et [Recommandation 1995 \(2012\)](#)
- *Renforcer les mécanismes de prévention de la torture en Europe (04/2011)* : [Doc. 12551](#), [Résolution 1808 \(2011\)](#) et [Recommandation 1968 \(2011\)](#)
- *Le traitement inhumain des personnes et le trafic illicite d'organes humains au Kosovo¹ (01/2011)* : [Doc. 12462](#) et [Résolution 1782 \(2011\)](#)
- *La protection des témoins : pierre angulaire de la justice et de la réconciliation dans les Balkans (01/2011)* : [Doc. 12440](#), [Résolution 1784 \(2011\)](#) et [Recommandation 1952 \(2011\)](#)
- *L'obligation des Etats membres du Conseil de l'Europe de coopérer pour réprimer les crimes de guerre (01/2011)* : [Doc. 12454](#), [Résolution 1785 \(2011\)](#) et [Recommandation 1953 \(2011\)](#)
- *Allégations d'utilisation abusive du système de justice pénale, motivée par des considérations politiques, dans les Etats membres du Conseil de l'Europe (09/2009)* : [Doc. 11993](#) et [Résolution 1685 \(2009\)](#) ; voir aussi *Menaces contre la prééminence du droit dans les Etats membres du Conseil de l'Europe: affirmer l'autorité de l'Assemblée parlementaire (Doc. 13713)*
- *La situation des droits de l'homme en Europe : la nécessité d'éradiquer l'impunité (06/2009)* : [Doc. 11934](#), [Résolution 1675 \(2009\)](#) et [Recommandation 1876 \(2009\)](#)
- *La protection des droits de l'homme en cas d'état d'urgence ne devrait être proclamé qu'en « dernier ressort », avertissent les parlementaires (04/2009)* : [Doc. 11858](#), [Résolution 1659 \(2009\)](#) et [Recommandation 1865 \(2009\)](#)
- *Les enquêtes sur les crimes qui auraient été commis par de hauts responsables sous le régime Koutchma en Ukraine – l'affaire Gongadze : un exemple emblématique (01/2009)* : [Doc. 11686](#), [Résolution 1645 \(2009\)](#) et [Recommandation 1856 \(2009\)](#)

Travaux en cours : La Commission élabore actuellement des rapports sur, entre autres, « Lutter contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï Magnitski et les situations analogues », « La nécessité de faire la lumière sur les circonstances du meurtre de Boris Nemtsov », « Le rétablissement des droits de l'homme et de l'État de droit reste indispensable dans la région du Caucase du Nord », « Nouveaux défis en matière de lutte contre le crime organisé et le blanchiment de capitaux – la nécessité d'intensifier la coopération internationale », « L'assassinat de Mme Daphne Caruana Galizia et l'État de droit, à Malte et ailleurs: veiller à ce que toute la lumière soit faite », « Améliorer la protection des lanceurs d'alerte partout en Europe », « Nécessité de renforcer d'urgence les cellules de renseignement financier – Des outils plus efficaces requis pour améliorer la confiscation des avoirs illicites » ; « Lutte contre la corruption – Principes généraux de la responsabilité politique » et « Les prisonniers politiques en Azerbaïdjan ».

* * * * *

¹ Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

MAINTIEN DES STANDARDS DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PRÉÉMINENCE DU DROIT

La Commission rappelle dans ses travaux que les États membres doivent respecter les droits de l'homme dans tous les domaines d'action.

La/le Rapporteur·e· Général·e· de l'Assemblée sur l'abolition de la peine de mort et la/le Rapporteur·e· Général·e· sur la situation des défenseurs des droits de l'homme sont nommé·e·s par la Commission. Leurs nombreuses déclarations sont disponibles sur le [site de la Commission](#).

- *Accords négociés dans le cadre de procédures pénales : le besoin de normes minimales pour les systèmes de renonciation au procès (10/2018) : [Doc. 14618](#), [Résolution 2245 \(2018\)](#) et [Recommandation 2142 \(2018\)](#)*
- *Nouvelles restrictions des activités des ONG dans les États membres du Conseil de l'Europe (06/2018) : [Doc.14570](#), [Résolution 2226 \(2018\)](#) et [Recommandation 2134 \(2018\)](#)*
- *Assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe (06/2018) : [Doc. 14567](#), [Résolution 2225 \(2018\)](#) et [Recommandation 2133 \(2018\)](#)*
- *Problèmes juridiques posés par la guerre hybride et obligations en matière de droits de l'homme (04/2018) : [Doc. 14523](#), [Résolution 2217 \(2018\)](#) et [Recommandation 2130 \(2018\)](#)*
- *Renforcer la réglementation internationale interdisant le commerce des biens utilisés pour la torture et la peine de mort (01/2018) : [Doc. 14454](#) et [Recommandation 2123 \(2018\)](#)*
- *Immunité de juridiction des organisations internationales et droits des personnels (01/2018) : [Doc. 14443](#), [Résolution 2206 \(2018\)](#) et [Recommandation 2122 \(2018\)](#)*
- *Pour une convention européenne sur la profession d'avocat (01/2018) : [Doc. 14453](#), [Recommandation 2121 \(2018\)](#)*
- *Nouvelles menaces contre la primauté du droit dans les Etats membres du Conseil de l'Europe – exemples sélectionnés (09/2017) : [Doc. 14405 \(2017\)](#) et [Résolution 2188 \(2017\)](#)*
- *Liste des critères de l'État de droit de la Commission de Venise (07/2017) : [Doc. 14387 \(2017\)](#) et [Résolution 2187 \(2017\)](#)*
- *Présidence azerbaïdjanaise du Conseil de l'Europe : quelles sont les suites à donner en matière de respect des droits de l'homme ? (09/2017) : [Doc. 14397 \(2017\)](#) et [Résolution 2185 \(2017\)](#)*
- *Détournement du système d'Interpol : nécessité de garanties légales plus strictes (03/2017) : [Doc. 14277 \(2017\)](#) et [Résolution 2161 \(2017\)](#)*
- *25 ans de CPT : progrès accomplis et améliorations à apporter (03/2017) : [Doc. 14280 \(2017\)](#), [Résolution 2160 \(2017\)](#) et [Recommandation 2100 \(2017\)](#)*
- *Projet de protocole portant amendement au Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167) (03/2017) : [Doc. 14281 \(2017\)](#) et [Avis 295 \(2017\)](#)*
- *La compatibilité avec les droits de l'homme de l'arbitrage investisseur–Etat dans les accords internationaux de protection des investissements (12/2016) : [Doc. 14225](#) et [Résolution 2151 \(2017\)](#)*
- *Garantir l'accès des détenus à un avocat (12/2016) : [Doc. 14267 \(2017\)](#) et [Résolution 2154 \(2017\)](#)*
- *Empêcher de toute urgence les violations des droits de l'homme lors des manifestations pacifiques (05/2016) : [Doc. 14060](#) et [Résolution 2116 \(2016\)](#)*
- *Détention administrative (06/2016) : [Doc. 14079](#) et [Résolution 2122 \(2016\)](#)*
- *Transparence et ouverture dans les institutions européennes (06/2016) : [Doc. 14075](#), [Résolution 2125 \(2016\)](#) et [Recommandation 2094 \(2016\)](#)*

- *La situation des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe (12/2015) : [Doc.13943](#), [Résolution 2095 \(2016\)](#) et [Recommandation 2085 \(2016\)](#)*
- *Comment prévenir la restriction inappropriée des activités des ONG en Europe ? (12/2015) : [Doc. 13940](#), [Résolution 2096 \(2016\)](#) et [Recommandation 2086 \(2016\)](#)*
- *Le sort des détenus gravement malades en Europe (11/2015) : [Doc. 13919](#), [Résolution 2082 \(2015\)](#) et [recommandation 2082 \(2015\)](#)*
- *L'accès à la justice et internet : potentiel et défis (11/2015) : [Doc. 13918](#) et [Résolution 2081 \(2015\)](#)*
- *L'abus de la détention provisoire dans les Etats Parties à la Convention européenne des droits de l'homme (10/2015) : [Doc. 13863](#), [Résolution 2077 \(2015\)](#) et [Recommandation 2081 \(2015\)](#)*
- *Menaces contre la prééminence du droit dans les Etats membres du Conseil de l'Europe : affirmer l'autorité de l'Assemblée parlementaire (12/2014) [Doc. 13713](#) et [Résolution 2040 \(2015\)](#)*
- *Mesures visant à prévenir l'utilisation abusive de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 112) (05/2014) : [Doc. 13540](#), [Résolution 2022 \(2014\)](#) et [Recommandation 2057 \(2014\)](#)*
- *La protection des mineurs contre les dérives sectaires (03/2014) : [Doc. 13441](#) et [Résolution 1992 \(2014\)](#)*
- *Révision de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (12/2013) : [Doc. 13383](#), [Résolution 1978 \(2014\)](#) et [Recommandation 2036 \(2014\)](#)*
- *L'accès à la nationalité et la mise en œuvre effective de la Convention européenne sur la nationalité (10/2013) : [Doc. 13392](#), [Résolution 1989 \(2014\)](#) et [Recommandation 2042 \(2014\)](#)*
- *Renforcer l'institution du médiateur en Europe (05/2013) : [Doc. 13236](#) et [Résolution 1959 \(2013\)](#)*
- *La participation d'Etats non membres aux conventions du Conseil de l'Europe (04/2013) : [Doc. 13291](#), [Résolution 1961 \(2013\)](#) et [Recommandation 2029 \(2013\)](#)*
- *La promotion d'alternatives à l'emprisonnement (03/2013) : [Doc.13174](#), [Résolution 1938 \(2013\)](#) et [Recommandation 2018 \(2013\)](#)*
- *L'inacceptabilité des restrictions à la liberté de circulation à titre de sanction pour des prises de position politiques (06/2012) : [Doc. 12943](#) et [Résolution 1894 \(2012\)](#)*
- *Le transfert forcé de population : une violation des droits de l'homme (01/2012) : [Doc. 12819](#) et [Résolution 1863 \(2012\)](#)*
- *La souveraineté nationale et le statut d'Etat dans le droit international contemporain : nécessité d'une clarification (10/2011) : [Doc. 12689](#) et [Résolution 1832 \(2011\)](#)*
- *La peine de mort dans les Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe – une violation des droits de l'homme (04/2011) : [Doc. 12456](#) et [Résolution 1807 \(2011\)](#)*

Travaux en cours : La Commission prépare actuellement des rapports sur : « la situation des droits de l'homme dans les régions occupées de Géorgie » ; « protéger les droits de l'homme pendant les transfèrements de détenus » ; « assurer un meilleur suivi des recommandations du CPT : renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire et des parlements nationaux » ; « les principes et garanties applicables aux avocats » ; « les demandes d'extradition et abus de procédure » ; « la nécessité d'un ensemble de normes communes pour les institutions du médiateur en Europe » ; « Restrictions des activités des ONG dans les États membres du Conseil de l'Europe » ; « Politique en matière de drogues et droits de l'homme en Europe: une étude de référence » ; « La protection de la liberté de religion ou de croyance sur le lieu de travail » ; « Droits de l'homme et entreprises : quelles suites donner à la Recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres ? » et « Justice par algorithme – le rôle de l'intelligence artificielle dans les systèmes de police »

et de justice pénale ».